

CONSEILS DE QUARTIERS
Les chantiers avancent
dans toute la commune
Le point détaillé p.4-5

POUVOIR D'ACHAT
Le projet de Mutuelle
Communale est lancé
Première information p.7

SÉCURITÉ
De nouveaux outils
pour le Maire
Rappel à l'ordre p.8

SANTÉ P.7

ACCÈS AUX SOINS

MOBILISATION GÉNÉRALE

**Bulletin
municipal**
Avril 2025

n°24



» ÉGLISE SAINTE-CATHERINE UN CHANTIER EXEMPLAIRE



Le chantier de restauration de l'église Sainte-Catherine, dont l'objectif principal est la mise hors d'eau du bâtiment, mais aussi la mise aux normes ERP (établissement recevant du public) avance au rythme prévu. Après dix mois de travaux, la réfection de la toiture et des combles s'est achevée en mars, et le chantier est entré dans une nouvelle phase.

Prévue jusqu'en novembre prochain, cette deuxième tranche concerne la restauration des façades hautes et des vitraux. Les façades, en partie abîmées par le ruissellement des eaux provenant des toitures et par endroit couvertes de mousses, seront nettoyées et partiellement rejointées, et les verrières hautes, modernes, restaurées. Les vitraux anciens (ceux des parties basses de l'église) seront rénovés dans le cadre de la restauration intérieure qui interviendra dans un second temps. En parallèle, des investigations sur les décors intérieurs dans la nef, le chœur et la chapelle latérale Est sont en cours.

» DU CÔTÉ DU CHANTIER DE LA MYRE-MORY !

Les travaux des tribunes touchent à leurs fin et ceux de la piste d'athlétisme sont en cours ! La livraison est prévue dans le courant du mois de juin.

Du côté de la tribune, rien n'a été laissé au hasard, avec des sièges blancs et rouges, qui sont un clin d'œil à des bâtiments emblématiques de la Ville, à savoir les Halles, le Pont Neuf et l'église Sainte-Catherine. Le rouge fait également référence à la brique, qui était un élément central du stade Max-Rousié durant toutes ces années. Au-delà d'une identité visuelle forte, l'accessibilité du stade a constitué un axe d'amélioration, avec l'installation d'un ascenseur et de places PMR au sein des tribunes.



***Pour les amis des hirondelles,** soyez rassurés, elles sont déjà de retour ! 3 nids ont dû être enlevés pour faire l'extension centrale. En compensation le service espaces verts de la Ville a installé 40 nids artificiels.*



Du côté de la piste, la phase deux qui correspond à l'application de la résine est en cours. Son avancée est soumise aux conditions météorologiques.

Le stade Max-Rousié : un stade refait à neuf, fonctionnel et accueillant, fruit d'un travail collaboratif entre les clubs sportifs, les élus et les agents de la Ville !

» GEORGES-LEYGUES : LES FUTURES ALLÉES SE DESSINENT



Une première partie du chantier d'aménagement des allées Georges-Leygues est terminée. Le jardin du Souvenir, qui entoure le monument aux Morts, a été livré il y a quelques jours et c'est avec la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 qu'il sera inauguré. Sur cette espace, le mur des « Morts pour la France » a fait place à des stèles, ouvrant la perspective sur la suite du boulevard, et des allées de circulation piétonne, mixant pavés et béton désactivé, ont été créées. Pour la fraîcheur, une fontaine sèche avec brumisateurs a été implantée et des arbres et arbustes ont été plantés. Des bancs, des corbeilles et de nouveaux luminaires viennent compléter cet aménagement. Sur le reste du boulevard, le chantier continue. Une fois le déplacement d'une conduite de gaz terminé, l'aménagement de la contre-allée sud a repris. Sur la contre-allée nord, pavage, végétalisation et pose des nouveaux candélabres ont été réalisés. Intégré au projet des allées Georges-Leygues, la réfection du parvis du théâtre est en cours et sera finalisée au début de l'été.

TRAVAUX

BRÈVES DE CHANTIERS

RÉFECTION En marge des travaux des allées Georges-Leygues, de nombreux chantiers sont menés en ville. Embellissement, sécurité, logement...

Petit tour de quelques opérations en cours et à venir.

» PLACE DU 18 JUIN 1940



Là encore, le projet de verdissement de cet espace public qui surplombe le Lot, juste à côté de la Cale de la Marine, est lancé. Après des réunions avec les résidents, l'aménagement d'un espace de fraîcheur et de détente a commencé en mars. Ce programme d'embellissement de la bastide s'inscrit dans la volonté de la municipalité de réduire l'impact des canicules estivales en ville. Il bénéficie, à ce titre, du soutien financier du Fonds vert pour le climat. Tout devrait être achevé fin juin.

» JEANNE D'ARC : UN LIFTING RÉUSSI

Elle est toute belle après un travail mené par l'Agglomération du Grand Villeneuvois et les communes de Villeneuve-sur-Lot et Bias. Réseau d'assainissement, trottoirs et structures de la chaussée ont été refaits, et un nouveau revêtement posé. Un parking a été créé, de même que des aménagements visant au ralentissement des voitures et à la sécurité des cyclistes. À venir : le traitement paysager.



» RUE GAMBETTA : EN SENS UNIQUE



Riverains et commerçants ont tranché. Cette rue, dont le réseau d'eau potable a été refait l'été dernier, va passer en sens unique du boulevard Saint-Cyr de Coquard vers l'avenue Goudounèche. Au préalable, les trottoirs seront élargis pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons, et une bande cyclable sera tracée en direction du centre-ville. Le stationnement sera conservé sur un côté de la voie et des plantations effectuées. Début des travaux courant juin et livraison à la rentrée. 323 000 euros y seront consacrés.

» RUE SAINTE-CATHERINE : LOGEMENTS ET COMMERCE



Les grandes manœuvres ont eu lieu à l'abri des regards. Depuis le mois de mars, du grand et bel immeuble des numéros 5 et 7, il ne reste que la façade. Tout l'intérieur, à l'abandon depuis vingt ans, a été démoli, toiture comprise. La reconstruction a démarré avec l'arrivée d'une grue sur le parvis pour recréer planchers, murs et faire des six futurs logements de qualité prévus en étage et du local commercial de 170 m² en rez-de chaussée. La grue restera sur place jusqu'à fin novembre ; la fin du chantier est prévue en juin 2026.



» PLAN TROTTOIRS

Bon à savoir : le plan trottoirs 2025, qui prévoit la réfection de nombreux trottoirs vieillissants et disparates, est en passe d'être validé. Cette année encore, 300 000 euros y seront dédiés avec, entre autres, la réfection de ceux de l'avenue du général de Gaulle.

CONSEILS DE QUARTIERS DE BELLES RÉALISATIONS POUR LES VILLENEUVOIS !

CADRE DE VIE Après plus de deux ans de réflexion, de concertation et de travail en partenariat avec la Ville, les projets des Conseils de quartier sortent de terre. Une belle plus-value pour la vie des quartiers de Villeneuve-sur-Lot.

Initiés par les conseillers de quartier, étudiés et budgétés par les services de la mairie, dans le cadre de l'enveloppe de 90 000 € allouée à chaque quartier pour trois ans, les projets réalisés sont divers et participent tous à améliorer la qualité de vie et à créer du lien entre les habitants. Quartier par quartier, petit tour d'horizon des projets réalisés.

» QUARTIER SAINT-ÉTIENNE

Dans ce quartier, c'est tout un espace de loisirs qui a vu le jour rue Pierre de Ronsard, non loin du château de Badech. Il comprend une aire de jeux, un terrain de pétanque, deux tables de pique-nique (PMR), quatre bancs et trois corbeilles. Coût du projet : près de 81 000 €

Inauguration le samedi 28 juin 2025 à 11 h, rue Ronsard

» QUARTIER EYSES

Différents projets axés sur la prévention routière ont été menés, (35 000 €) : panneaux lumineux et silhouettes bleues aux abords de l'école Pasteur ; implantations de chicanes enherbées et fleuries, avenue du Général de Gaulle pour ralentir les véhicules et végétaliser le quartier. Du côté de la Plaine d'Eysse, des bancs ont été installés et une nouvelle aire de pique-nique dans le jardin du musée archéologique et derrière l'église Saint-Sernin (10 000 €).

Pour compléter cet espace de loisirs, le Conseil de quartier d'Eysse a prévu l'installation, au cours de l'année, de modules de jeux pour enfants, avec le reste de l'enveloppe budgétaire (45 000 €).

Inauguration à l'automne



» QUARTIER ROOY

En 2024, huit tables de pique-nique ont été installées : cinq dans le parc François-Mitterrand, deux à proximité du lycée Lot et Bastides, et une à l'entrée de l'ancien camping du Rooy. Fin 2024, c'est un city stade qui a été implanté dans le parc urbain. D'ores et déjà ouvert au public, il est plébiscité par de nombreux utilisateurs ! L'intégralité du budget a été utilisé pour ces projets.

Inauguration samedi 10 mai 2025 à 11 h, parc François-Mitterrand



» QUARTIER SAINT-SULPICE

En 2023, 30 000 € ont été consacrés au changement des huisseries de la salle des fêtes de Saint-Sulpice, à l'installation de six bancs dans le parc du château de Rogé et à la participation au remplacement des jeux obsolètes du site. Cette année, le Conseil de quartier a voté pour la mise en place de bancs supplémentaires dans le parc de Rogé, l'installation d'une balancelle « nid d'oiseaux » pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi la réfection de la toiture des églises Notre-Dame-de-La-Grâce et de Saint-Sulpice (15 000 €). Le Conseil de quartier envisage, avec le restant du budget, de participer au projet municipal de réhabiliter la salle Delfaut à Lascrozes.

» QUARTIER SOUBIROUS

75 000 € ont été affectés pour la réalisation des projets suivants : création d'une aire de jeux à côté de l'école Sabine-Sicaud, végétalisation du parking de la salle des fêtes Michel-Cazassus avec remplacement de végétaux et création de haies champêtres. Les plantations ont été réalisées par les conseillers de quartier et les habitants.

Inauguration jeudi 15 mai à 15 h sur le parking de la salle Michel-Cazassus

» QUARTIER SAINT-CYR

Le Conseil de quartier a mené différents projets d'embellissements comme sur la plage de Gajac où des tables de pique-nique ont été installées. De nombreux endroits seront désartificialisés et reverdis parking de l'école Saint-Exupéry et rue de Gajac. Un projet avec l'école maternelle a été co-construit pour améliorer l'attente des parents d'élèves par un abri, un banc et des arceaux vélos (travaux finalisés pour les prochaines vacances). Le parc de l'Égalité a fait l'objet d'une attention particulière : l'installation d'un nouveau module de jeux, mais également la plantation d'une haie d'arbustes grimpants avec les enfants de l'école Jean-Jaurès et la collaboration du CPIE (zone éducative terrestre). Les habitants pourront bénéficier de la plantation de petits fruitiers ainsi que d'une spirale à aromates dans l'enceinte du parc (budget global 70 000 €). Le Conseil de quartier souhaite pour finaliser le restant du budget, l'installation d'une cabane à dons dans la zone du parc des expositions et si possible une fresque sur le transformateur avenue Goudounèche.

Inauguration samedi 21 juin 2025 à 11 h dans le parc de l'Égalité



» QUARTIER SAINTE-RADEGONDE/MONMARÈS

Du côté de Sainte-Radegonde, le terrain multisport derrière l'école Marguerite-Brouillet a été réhabilité, deux tables de pique-nique avec corbeilles ont été installées et trois nouveaux points lumineux ont été implantés sur les routes environnantes, le tout pour un budget de 68 000 €.

Inauguration jeudi 26 juin à 17 h au bourg de Sainte-Radegonde

Du côté de Monmarès, plus de 5 000 € ont été consacrés à la création d'un point lumineux à proximité de la salle des fêtes et au remplacement des luminaires en Led. À venir, un projet d'embellissement paysager autour de l'église de Monmarès.

» QUARTIER COURBIAC

Le Conseil de quartier a choisi d'utiliser l'intégralité de son budget pour créer un espace de loisirs avenue de Scorailles, comprenant une aire de jeux avec tables de pique-nique, un terrain de pétanque avec bancs et éclairage. L'aire de jeux et l'avenue ont été agrémentées d'arbres nouvellement plantés.

Inauguration jeudi 15 mai 2025 à 16 h 30, avenue de Scorailles à proximité du collège Crochepierre



L'école Saint-Exupéry se refait une beauté !

Durant les vacances scolaires d'hiver, des travaux ont été entrepris à l'école Saint-Exupéry. Un terrain, attenant à l'école a été racheté par la Ville pour un euro symbolique. Il permettra aux enfants de bénéficier d'un espace végétalisé et ainsi d'agrandir leur cour de récréation.



L'accès à l'école a également été entièrement repensée ! Autrefois l'accueil se faisait par la rue Darfeuille. L'entrée se trouve désormais sur le parking rue du port de Gajac. En lien avec le conseil de quartier Saint-Cyr, plusieurs aménagements seront réalisés en avril prochain. Sur le parking, une place PMR sera repositionnée et des espaces végétalisés seront ajoutés : les enfants participeront à la plantation lorsque les beaux jours reviennent.

Tous ces aménagements permettront aux parents de venir attendre leurs enfants avec davantage de sérénité et aux habitants du quartier de pouvoir stationner plus tranquillement.

» QUARTIER LES FONTANELLES

Les Fontanelles n'ont pas de Conseil de quartier car aucune liste d'habitant ne s'est constituée en 2022. Cependant, la Ville a investi pour le quartier dans différents projets, dont la création du jardin des Fontanelles, à côté du skate park.

Inauguration samedi 17 mai 2025 à 15 h, entrée par l'avenue de Fumel

» QUARTIER BASTIDE

Le budget investissement de ce quartier a été consacré à la mise en lumière de la place Lafayette dans le cadre du « parcours lumière ».

» QUARTIER MAROT-MASSANÈS

Comme aux Fontanelles, il n'y a pas de Conseil de quartier. Un projet a toutefois vu le jour : sur l'espace vert de la rue Bonaparte, un atelier de création de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris est prévu à l'automne ainsi que l'installation d'une table de ping-pong.

LES SAISONS DE LA MÉMOIRE 2025

UNE PROGRAMMATION MARQUANTE

RECONNAISSANCE Avec les « Saisons de la mémoire », la municipalité poursuit son projet de sensibilisation à l'histoire de la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale et de l'éveil des consciences.

» Conférence de Lili Leignel : la force du témoignage



Le 11 avril dernier, au centre culturel, Lili Leignel-Keller Rosenberg, passeuse de mémoire, rescapée des camps de concentration nazis, a donné une conférence d'une heure et demie devant 450 élèves élémentaires (CM1-CM2), collégiens, lycéens et leurs enseignants. Elle a témoigné de sa déportation dans les camps, mais aussi de l'accélération des mesures de répression à l'encontre des Juifs avant et pendant la guerre, de la peur, des arrestations, de la séparation forcée des membres de la famille, et de son « retour à la vie » après la libération.

» Villeneuve-sur-Lot et les Justes parmi les Nations



« Justes et Villeneuvois », c'est le titre de l'exposition proposée par la Ville dans le parc de l'Hôtel de Ville en mai 2025. Onze grands portraits réalisés par une jeune artiste, élève de l'école d'art du Grand Villeneuvois, accompagneront les récits des six histoires de familles relatant les destins de celles et ceux qui, au péril de leur vie et de celle de leurs proches, ont porté secours à des enfants et des familles juives, menacés d'être arrêtés et déportés à l'instar des

473 Juifs qui le furent dans le département. Ainsi, cette exposition rend hommage à huit Villeneuvois, un Livradais et un couple polonais de Haute-fage-La-Tour. Reconnus « Justes parmi les Nations » par Yad Vashem, le comité de l'Institut International pour la Mémoire de la Shoah, Gaston Bourgeois, Marie et Bertrand Fabre, Zélie et Henriette Lassort, Eva et Georges Rouquet, et leur fille Ginette Fournier, Abel Fondronnier, Suzanne et Janusz Zwolakowski, représentent « une lumière dans la nuit de la Shoah ».

Vernissage public
vendredi 9 mai à 18 h
dans le parc
Clément Frison-Roche

» 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale « De l'Occupation à la Libération (1940-1945) : fragments de vie et de combats »

Cette exposition est présentée à l'occasion du 80^e anniversaire de la signature de l'acte de capitulation du 8-Mai 1945 à Berlin, qui met officiellement fin à la guerre en Europe.

La Ville, l'association Mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Lot-et-Garonne et l'association Military Vehicle Conservation Group de Villeneuve-sur-Lot ont imaginé la scénographie autour de trois dioramas : vie sous l'Occupation, maquis et parachutages, armée de la Libération, de très belles collections seront à découvrir autour de la présentation de scènes de la vie quotidienne, de la vie au maquis, de soldats alliés, de véhicules particuliers, militaires ou de secours, tous d'époque, avec l'accueil d'une pièce unique : le char M4 Sherman, rescapé du Débarquement, appartenant à l'association MVCG. À ces objets de collection s'ajoute la présentation d'une vingtaine de maquettes d'avions militaires de chasse et bombardiers des puissances alliées et des puissances de l'Axe.

» Du jeudi 8 au dimanche 11 mai, de 10 h à 18 h, sur le parvis de l'Hôtel de Ville et dans le hall

Entrée gratuite.

Renseignements : 05 53 41 53 53

Un livret et un parcours pédagogique sont proposés aux scolaires le vendredi 9 mai pour découvrir ces deux expositions.



SANTÉ : AGIR ET FAIRE SAVOIR

POINT D'ÉTAPE Tout ce qu'il faut savoir sur les réalisations, projets et actions en cours dans le domaine de la santé à Villeneuve-sur-Lot et, plus largement, sur le territoire du Grand Villenuevois, avec pour axe majeur l'accueil de nouveaux médecins généralistes.



Le maire et président d'Agglomération, Gérard Régnier s'est attelé ces dernières semaines à traiter le sujet primordial de la santé. Ses nombreuses consultations, notamment auprès de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), et son nouveau rôle de président du conseil de surveillance du Pôle de Santé du Villenuevois (PSV), l'ont amené à faire plusieurs constats. L'analyse principale fait ressortir que de nombreuses structures ont déjà pris des initiatives mais qu'il manque un niveau d'échanges et une communication suffisante pour, d'une part, aider les élus à prendre des décisions fortes, et, d'autre part, pour le faire savoir à la population.

C'est la raison pour laquelle Gérard Régnier a convoqué le jeudi 3 avril une Conférence technique sur la santé dans la salle du conseil municipal. Elle réunissait des représentants de la CPTS, du PSV, de l'Agence Régionale de Santé, de l'IFPS (école d'infirmières), du groupement de professionnels SISA/AESVG, de la MSA, de la DAC ou encore de Regain.

Au-delà de la présentation des projets de chacun, elle s'est déroulée sous forme d'ateliers avec trois sujets principaux : répondre aux urgences de santé sur le territoire, initier des projets structurants pour améliorer l'offre de soins, faciliter la communication et la coordination entre acteurs. Le résultat de cette conférence technique doit être débattu entre élus pour une prise de décisions fortes qui seront communiquées très prochainement.

En amont de cette conférence, l'Agglomération avait déjà initié en interne une étude sur la possibilité d'employer des médecins en intérim médical. Une autre étude a été lancée sur un projet de bourses pour des étudiants en médecine, qui semblerait davantage devoir porter à l'échelle de la Vallée du Lot. De même, l'Agglomération a soutenu un projet de medicobus initié par la CPTS. Les services de l'Agglomération travaillent aussi sur la création d'une charte pour apporter une aide à l'installation des professionnels de santé.

Par ailleurs, le conseil communautaire a d'ores et déjà délibéré pour la création d'une classe préparatoire d'accès aux études de santé (PASS) et d'une licence option « accès santé » dans le cadre du campus connecté de Villeneuve-sur-Lot. Il a aussi été proposé au budget 2025, le réaménagement de la zone dédiée jusqu'alors à l'équithérapie à la MSP des Haras, pour la création de cabinets médicaux supplémentaires et l'accueil de nouveaux médecins et internes, dont les docteurs juniors. Le site des Haras a aussi pour vocation à recevoir un Pôle Ressources Familles, qui doit venir en appui des familles monoparentales.

» PRATIQUE : LES BONS TUYAUX SANTÉ

Connaissez-vous le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du Lot-et-Garonne ? Le DAC a pour mission de soutenir les parcours de santé afin de préserver l'autonomie. Vous souhaitez rester à domicile, accompagner votre entourage ou coordonner votre parcours de santé ? Ce sont les objectifs du DAC. Vous pouvez en parler à votre médecin ou contacter directement le DAC qui a un local à l'espace de santé des Haras à Villeneuve-sur-Lot. Un contact unique par téléphone au 0809 109 109.

Pour la « bobologie », les petits problèmes de santé et les maladies bénignes, nos services ont inscrit les cabines de téléconsultation sur Google Map. Il suffit de se positionner sur le territoire du Grand Villenuevois et de saisir « téléconsultation » pour savoir où se trouvent les cabines de téléconsultation et vous y rendre. Vous serez toujours accueillis par des personnes pour vous guider face à la machine. Un document récapitulant toutes les cabines sera bientôt diffusé à la population via le magazine municipal.

» BIENTÔT UNE MUTUELLE COMMUNALE

La municipalité a décidé de mettre en place d'une mutuelle communale pour améliorer l'accès aux soins des habitants et pour leur faire bénéficier de tarifs attractifs. Le projet consiste à souscrire, après consultation, un partenariat avec un assureur offrant une couverture santé aux habitants, à des tarifs préférentiels. La première étape consiste à lancer une consultation sous forme d'appel à partenariat, à partir d'un cahier des charges déterminant l'objet et les conditions de la consultation.

Dans une seconde étape, la commune souscrit un partenariat avec l'assureur retenu et communique aux habitants l'offre de complémentaire santé retenue. Une communication sera faite à la population de l'évolution de cet appel à partenariat.



La convention, a été co-signée par le maire Gérard Régnier et Olivier Naboulet, procureur de la République, en présence du sous-préfet Arnaud Bourda et des responsables du commissariat et de la police municipale.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LA VILLE MUSCLE LE JEU

PRÉVENTION La sécurité des Villeneuvois fait partie des engagements forts pris par la municipalité. Elle franchit une nouvelle étape en se dotant de deux outils, le rappel à l'ordre et la transaction municipale, une première en Lot-et-Garonne !

En matière de prévention de la délinquance et de lutte contre les incivilités, tous les moyens sont bons. La Ville a signé, avec l'autorité judiciaire, la mise en place de deux dispositifs visant à apporter des réponses rapides et dissuasives à des actes répréhensibles. Des actes qui, s'ils polluent le quotidien des Villeneuvois, peuvent se régler sans passer par la case tribunal, déjà très encombrée. C'est en tous cas la volonté conjointe du maire et du Procureur de la République lors de l'officialisation du lancement de deux procédures qui s'adressent aux majeurs comme aux mineurs.

La première, le rappel à l'ordre, vise apporter une réponse préventive et sans délai à des incivilités qui, sans constituer en soi des crimes et délits, peuvent y conduire. Les atteintes aux biens ou aux personnes, comme les tapages, divagations, injures ou blessures involontaires, font partie des différents cas d'application. Une convocation formelle par le maire et un rappel à l'ordre verbal sont donc prévus. La mesure, qui entend prévenir toute spirale délinquante, peut s'appliquer à un mineur. L'objectif est là de responsabiliser et « *de donner aux jeunes une chance de redresser la barre avant que leur situation ne s'aggrave* ».

Le deuxième outil, lui aussi prévu par la loi, fait office de justice pédagogique et réparatrice pour des infractions commises

sur des biens communaux. Il s'agit de la transaction. Pour des bâtiments tagués, du mobilier dégradé, des végétaux détruits ou arrachés, la Ville proposera une alternative : soit une réparation financière de compensation, soit un travail non rémunéré à hauteur du préjudice. Si la transaction est acceptée, l'action pénale n'est pas ouverte. Si elle est refusée, le dossier est transmis au procureur de la République aux fins de poursuites.

Ces méthodes, qui ont prouvé ailleurs leur efficacité, repositionnent le maire dans ses fonctions de premier magistrat de la commune. Elles entendent favoriser un partenariat avec l'autorité judiciaire et marquent l'engagement réel de la collectivité en faveur de la résorption de l'insécurité de proximité.

» Toutes deux s'intègrent dans une stratégie de sécurité globale incluant le renforcement des effectifs depuis 2020, la collaboration avec la police nationale, l'extension du réseau de vidéo-protection fort déjà de 53 caméras, la création d'une brigade de nuit et le déménagement en 2026 dans des locaux plus adaptés pour les agents, les véhicules et l'accueil du public.

» PLUS DE 13 300 PERSONNES POUR LA 3^e ÉDITION DE LA FERIA AGRICOLE & GOURMANDE !

La Feria 2025 c'est : 80 exposants, 45 producteurs, 3 jours pour mettre à l'honneur l'agriculture, 13 300 visiteurs. Une réussite collective, avec à sa tête les élus de l'agglomération du Grand Villeneuvois, des agents municipaux et communautaires et l'association Aquidec 47. Durant 3 jours, vous êtes venus en nombre au parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot pour découvrir les savoir-faire du territoire, pour rencontrer des producteurs mais aussi pour profiter des nombreuses animations gratuites : le pôle élevage en collaboration avec la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne, le bûcheronnage, la forge mobile, le tonte de moutons, les balades à poneys.. Un grand merci à vous pour votre enthousiasme et vos sourires tout au long du week-end. On vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 4^e édition de la Feria Agricole & Gourmande !



DU CÔTÉ DE L'AGGLO

» LES 100 ANS DU CLUB DES NAGEURS VILLENEUVOIS (CNV)

Au centre Aquatique de Malbentre, le CNV s'apprête à fêter ses 100 ans ! Créé en novembre 1925, par Paul Schreiber et Camille Faubel (qui nageaient autrefois sur les berges du Lot), ce club a accueilli et entraîné de nombreux nageurs au fil des années. Pour se remémorer tous les souvenirs et bons moments partagés, une soirée sera organisée le 24 mai, avec tous les nageurs anciens et actuels.

Le club souhaitait profiter de cette journée anniversaire pour organiser **un grand meeting de natation**, ce samedi 24 mai. Ouvert au grand public dès 8h et jusqu'à 19h avec une buvette sur place, 15 clubs seront présents, ce qui représente 150 nageurs et s'affronteront tout au long de la journée. Au programme :

des épreuves individuelles (papillon, dos, brasse etc.), des épreuves en relais, des temps forts avec des courses à élimination et des courses contre la montre. Mais aussi pour les nageurs, de nombreux lots à remporter : du matériel de natation, des bonnets, des médailles et bien plus encore.



TOUT LE MONDE À VÉLO !

Deux jours de rencontres, d'échanges, de réflexion... et de joyeux pédalage sur la petite reine.



Le week-end des 17 et 18 mai, le Grand Villeneuvois fête le vélo. Dans la roue de l'opération nationale dédiée, et parce que la question des mobilités et l'amélioration des déplacements doux est au cœur des priorités, l'Agglomération mobilise ses partenaires autour d'une grande rencontre ponctuée de rendez-vous. Si la démarche se veut festive, elle entend aussi être fédératrice pour alimenter la réflexion. Un village du vélo sera installé le samedi sur le boulevard de la République avec des ateliers citoyens sur la vitesse et la sécurité routière en ville, la sécurisation des carrefours, les zones 30, etc. Avec la complicité des conseils de quartier et des associations d'utilisateurs, tous les avis et les bonnes idées sont recueillis. Le dimanche, une randonnée familiale permettra à chacun de découvrir les aménagements réalisés : sécurisation des traversées, parkings vélo, stations de gonflage, etc. Plus d'infos sur www.grand-villeneuvois.fr

» BUDGET 2025 : 23 MILLIONS D'INVESTISSEMENT POUR RENFORCER LE TERRITOIRE

Le budget 2025 de l'Agglomération du Grand Villeneuvois a été adopté le jeudi 3 avril. Il fait apparaître un budget équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 41 millions d'euros. Le budget investissement est, pour sa part, de 23 millions d'euros. Ces 23 millions d'euros se répartissent entre le Plan Annuel d'Investissement pour 11 millions d'euros, dont 4,1 millions pour la voirie et 3 millions pour les déchets ménagers, et 12 millions d'euros pour le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce dernier acte la concrétisation, en cours ou à venir, des projets tels que le Pôle Zéro Déchet (3 millions d'euros), l'aménagement des zones d'activités économiques (2,8 millions d'euros), les opérations immobilières (2 millions d'euros) et l'Opération de Revitalisation du Territoire (2 millions d'euros), pour ne citer que ceux-là. Par ailleurs, afin de couvrir les évolutions des coûts liés au traitement des déchets ménagers votés pour 2025 par le syndicat départemental Valorizon, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est nécessaire à hauteur de +8%. Cette mesure, générera un produit supplémentaire de 600 K€, à hauteur de l'augmentation des dépenses de traitement.

» ÉCONOMIE : LE GRAND VILLENEUVOIS MET UN PIED DANS L'AGROPOLE



L'Agglomération du Grand Villeneuvois se caractérise par un ancrage historique et vertueux d'industries de l'agroalimentaire, structurées autour d'un bassin de production riche et diversifié. L'essor de l'agroalimentaire sur le département est en partie liée à la création dès les années 1980 d'une technopole spécialisée dans l'agroalimentaire dénommée Agropole située à Agen. Encore aujourd'hui, les industries de notre territoire travaillent en étroite collaboration avec la technopole Agropole pour, entre autres, mener à bien leurs projets d'innovation ou développer de nouvelles stratégies de recrutement. Le 21 juin 2024, le conseil départemental et le conseil régional ont décidé de créer un GIP (Groupement d'Intérêt Public) destiné à poursuivre l'essor de la technopole Agropole à partir de 2025. Le 3 avril dernier, sur proposition du président Gérard Régnier, le conseil d'agglomération a validé l'adhésion du Grand Villeneuvois au GIP de l'Agropole. Les activités du nouveau groupement ont vocation à favoriser l'implantation d'entreprises de l'agroalimentaire en garantissant l'équilibre territorial et la solidarité sur l'ensemble du Lot-et-Garonne.

» LA MAISON DE L'HABITAT DE L'AGGLOMÉRATION DEVIENT UN ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV', UN GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION

C'est une première dans le département. Co-signataire avec l'Etat et l'agence nationale de l'habitat d'un nouveau dispositif national, le Pacte territorial, l'Agglomération s'engage pour la rénovation de l'habitat et devient Espace conseil France rénov'. Les habitants du Grand Villeneuvois pourront, selon leurs revenus, bénéficier d'une aide financière pour mener à bien leur projet de travaux, d'efficacité énergétique et d'adaptation à la perte d'autonomie.

Ce service public, confié à la Maison de l'habitat, propose un accompagnement gratuit et indépendant à chaque étape du projet et un fléchage vers les aides financières pour le réaliser.

Renseignements : Maison de l'Habitat, Haras,
05 53 49 76 47. www.grand-villeneuvois.fr



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

La mobilisation de la majorité municipale reste toujours la même avec un seul objectif : continuer à avancer jusqu'au terme de cette mandature en faisant le maximum pour répondre aux attentes de la population et aux axes forts de son programme. Elle en profite pour remercier grandement les agents de la Ville qui œuvrent au quotidien dans ce sens. Pour illustrer ce propos, trois exemples étaient inscrits au cœur du dernier conseil municipal. Le premier concerne la jeunesse avec la création d'un skatepark aux Fontanelles. Après la validation de l'avant-projet, les élus ont adopté les demandes de subventions qui doivent permettre de réaliser cet équipement, avec un impact réduit sur les finances de la Ville. Le second exemple est relatif au volet sécurité/justice avec l'établissement d'une convention de rappel à l'ordre et de transaction municipale cosigné récemment avec le Procureur de la République d'Agen. Elle permettra notamment au maire d'intervenir plus rapidement pour traiter des sujets d'incivilités et de dégradations. Enfin, dans un contexte économique et social de plus en plus perturbé pour les Français, la majorité a décidé de lancer un appel à projet pour la mise en place d'une mutuelle communale afin de négocier les meilleurs prix en matière de complémentaire santé au profit des Villeneuvois et Villeneuvoises qui voudront y adhérer.

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Depuis 2020, Villeneuve en Commun travaille à une alternative municipale. En plus de notre travail des dossiers municipaux, avec l'aide de tous les bénévoles de notre association, nous avons écrit et distribué sur toute la ville 4 numéros de notre journal En Commun. Nous avons également organisé à l'été 2023 une après-midi de rencontres et de débats, « La Fête en Commun », qui avait rencontré un très beau succès. Convaincus de la nécessité de rassembler un maximum de villeneuvoises et de villeneuvois derrière un projet sérieux et fédérateur, nous avons travaillé, avec nos collègues de la liste Ensemble pour Villeneuve, à la création d'un nouveau mouvement citoyen.

C'est ainsi qu'est né Villeneuve C'est Vous, collectif citoyen qui se lance dans la préparation d'un projet municipal pour le mandat 2026-2032.

Vous avez reçu ou recevrez dans les prochains jours, le document de notre Grande Consultation Citoyenne. Ce document contient un questionnaire afin que vous puissiez exprimer vos attentes et vos avis sur la politique municipale ainsi qu'une liste de rendez-vous pour nous retrouver dans votre quartier. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à notre initiative, qui est un exercice inédit de consultation des habitants.

Villeneuve en commun

En ce qui concerne les travaux de la ville, je trouve que c'est quand même dommage, ayant des compétences diverses en travaux, qu'il n'y ait pas assez de connaissances suffisantes pour éviter d'avoir ces avenants supplémentaires en cours de chantier qui vont coûter de l'argent aux contribuables villeneuvois.

Je reste dans l'attente d'un bilan financier de fin de travaux divers pour rassurer les villeneuvois.

Je voudrais dénoncer également le projet de la Mairie, concernant le skatepark de 629 674 € sachant qu'il faut anticiper les dotations générales de fonctionnement qui vont baisser dans les prochaines années, est-ce qu'il serait plus judicieux de revoir un skatepark moins onéreux et investir davantage dans l'entretien de nos routes communales et trottoirs.

Freddy Gueudin

Villeneuve c'est vous.

La gestion de notre ville par M. Lepers puis par M. Régnier ne nous satisfait pas, comme nous l'avons souvent exprimé en conseil municipal. Les projets tels que la rénovation du Boulevard Georges Leygues pour 6 millions d'euros, celle du stade Max Rousié pour 2,5 millions d'euros, ou encore les 780 000 euros annuels dépensés en animations et communication, nous semblent être des dépenses d'argent public excessives et démagogiques, incompatibles avec les besoins réels de notre ville.

Nous partageons cette vision avec nos collègues de Villeneuve En Commun et, ensemble, nous souhaitons recentrer la politique municipale sur les besoins des citoyens. Au fil des années, notamment lors des dernières élections législatives, nous avons collaboré pour mettre la municipalité au service des habitants de Villeneuve-sur-Lot et vous y associer.

C'est ainsi qu'est né le collectif Villeneuve C'est Vous, une initiative citoyenne. Depuis quelques semaines, nous allons à votre rencontre dans les quartiers pour discuter de vos besoins et vous proposer de remplir un questionnaire afin de mieux identifier et prioriser vos attentes. Votre participation est essentielle, car votre voix compte.

Ensemble pour Villeneuve

Le Tour de France, oui.**Vos factures et vos poubelles, non.**

Sous la présidence de Monsieur Regnier et de son prédécesseur Monsieur Lepers, les habitants de la CAGV ont surtout vu leurs factures grimper pendant qu'on leur parlait d'attractivité et de grands événements festifs.

Les choix ont été faits : des spectacles pour l'image, mais des hausses pour les habitants. Résultat :

+8 % sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : payer plus pour un service qui ne s'améliore pas.

Une taxe incitative incontournable... mais repoussée après les municipales : surtout ne pas faire de vagues avant le vote. Un coût de la vie qui s'alourdit, pendant que les décisions difficiles sont remises à plus tard.

Faire briller la ville un jour, c'est bien. Éviter de plomber les habitants toute l'année, c'est mieux.

Villeneuvois, jusqu'à quand allons-nous payer l'addition ?

Estelle Henault-Blineau

Le groupe « Allez Villeneuve ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

27 avril

Journée EmmaVie

Le Complexe de la Myre Mory sera le théâtre d'une journée dédiée à la sécurité routière. À travers des activités ludiques et sportives, cet événement vise à sensibiliser la population tout en rendant hommage à Emma et à toutes les victimes de la route, soutenu par de nombreuses associations locales engagées.

4 mai

Marché aux fleurs et artisans

Les horticulteurs et pépiniéristes de la région proposent une large sélection de fleurs, arbustes, plants de légumes et plantes aromatiques. Vous pourrez également découvrir les produits et créations d'apiculteurs, de potiers et de créateurs de bijoux sur place. De 9h à 18h sur le parking de la république



7 mai

En Attendant Bojangles

Plongez dans une histoire d'amour extraordinaire où la magie et la poésie s'entremêlent. Entre danse et fantaisie, cette pièce vous fera vivre un tourbillon d'émotions et de sensations. Théâtre Georges-Leygues, 20 h

12 mai

De Séville à Buenos Aires

La compagnie Oper'Azul vous invite à un voyage musical à travers l'Espagne et l'Argentine, mêlant classiques et rythmes populaires. Laissez-vous transporter par des œuvres emblématiques de Bizet, Manuel De Falla, Ravel et plus encore. Théâtre Georges-Leygues, 20 h

17 mai

> Nuit des musées

Rendez-vous au musée de Gajac, dès 20h, pour profiter d'un concert exceptionnel et de l'exposition "Ode à la nature".

> Concert génération 80

Le Parc des Expositions vibrera au rythme des années 80 avec un concert exceptionnel animé par Mario Ramsamy et ses invités. Plongez dans l'ambiance festive de cette époque, où les souvenirs et les mélodies entraînantes se mêlent pour une soirée mémorable.

28 mai

Ma Part d'Ombre

Sofiane Chalal, vice-champion du monde de hip-hop, vous offre une exploration poignante de son rapport au corps à travers la danse. Un spectacle unique qui aborde avec délicatesse les thèmes de l'identité et de la perception de soi. Théâtre Georges-Leygues, 20 h

29 mai

IronBast

L'association Iron Bast organise une course de 5 km et 10 km, au départ du Pôle de Santé du Villeneuvois, pour un moment sportif, convivial et solidaire ! Le départ est prévu à 10h ! Inscription : ironbast.org

31 mai

Michel Jonasz

Venez savourer un concert intimiste où Michel Jonasz et le pianiste Jean-Yves D'Angelo réinterprètent ses plus grands succès en version piano-voix. Une soirée pleine de souvenirs et d'émotions musicales à ne pas manquer. Théâtre Georges-Leygues, 20 h

14 juin

Urban Talent

Le Parc Saint Cyr se transforme en une véritable scène de créativité et d'énergie, avec des battles, des spectacles de la scène locale et un concours de gaming. Restauration sur place et surprises garanties !

GEEK DAYS

26 AVRIL



Le Centre Culturel se transforme en un véritable sanctuaire pour les passionnés de la culture geek.

Les visiteurs pourront s'immerger dans des déambulations cosplay, participer à des initiations aux jeux de rôles, et manœuvrer des sabres laser.

Les expositions LEGO enchanteront petits et grands, tandis qu'une multitude de jeux vidéo promettent des moments de convivialité en famille.

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

[mairie.villenneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villenneuvesurlot)

[@villenneuveslot](https://twitter.com/villenneuveslot)

[villenneuvesurlot](https://www.instagram.com/villenneuvesurlot)

Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour

accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

• *Directeur de publication* :

Gérard Régnier

• *Réalisation* : Direction de la communication, 05 53 41 53 37

• *Impression* : Pub Echo, 05 53 70 95 95

• *Tirage* : 14 000 exemplaires

• *Distribution* : La Poste

• *ISSN* 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.



IMPRIM'VERT®

